

## Nouveau plan santé pour Mayenne communauté

Mardi, Mayenne communauté et l'agence régionale de santé ont conclu un deuxième contrat local de santé. Objectifs : fédérer tous les acteurs pour répondre aux besoins des habitants du territoire.

Mardi, Mayenne communauté a signé son deuxième contrat local de santé avec l'agence régionale de santé, qui court de 2018 à 2021. Le premier avait été signé en 2013 par le Pays de Mayenne et avait été étendu à Mayenne communauté, lors de la fusion avec la communauté de communes du Horps-Lassay.

« Tous les territoires n'en ont pas et nous étions les premiers avec Craon à en avoir un en Mayenne », note Jean-Pierre Le Bonhomme, directeur de l'action sociale et de la santé publique de Mayenne communauté.

### 29 actions pour répondre aux besoins du territoire

L'objet d'un tel contrat ? « Fédérer tous les acteurs de la santé du territoire : les professionnels libéraux, le centre hospitalier, des associations, et la collectivité, note Laurent Souchet, coordonnateur du contrat local de santé. Cela s'inscrit dans la « territorialisation » des politiques de santé, car l'État se rend compte qu'il faut avoir une vue des problèmes de santé à l'échelle du territoire et une coordination des acteurs. » Bref, d'établir un programme qui comportera vingt-neuf actions, pour répondre aux besoins spécifiques de Mayenne communauté.

Ce nouveau contrat s'inscrit dans la continuité du précédent. Il comporte cinq objectifs : permettre aux usagers d'être acteurs de leur santé ; améliorer l'accès aux droits et à la santé ; développer une politique du « bien-vieillir », notamment par le maintien à domicile des personnes âgées ; améliorer la santé mentale ; développer la prévention.

« On implique tous les acteurs, y



Mardi, Mayenne communauté et l'agence régionale de santé ont conclu leur deuxième contrat local de santé.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

compris les établissements scolaires pour des actions de prévention, car la question de la santé publique va bien au-delà du soin », explique Jean-Pierre Le Bonhomme, qui cite aussi le développement de liaisons douces pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo.

### Accueillir de jeunes médecins

En cinq ans, le contrat local de santé a eu un impact selon Laurent Souchet. « Par exemple, Mayenne communauté a eu une politique qui a permis d'accueillir trente-quatre internes en médecine générale et

onze stagiaires dentistes, de 2013 à 2017. » Pour ce faire, la collectivité met à leur disposition quatre logements. « Alors qu'on compte 15 % de médecins généralistes en moins en France en dix ans, on a pu conserver dans le territoire sensiblement le même nombre, note Jean-Pierre Le Bonhomme. Les remplaçants ou les médecins qui s'installent sont en grande part passés par ce dispositif d'accueil. » Sans compter les internes qui passent par le centre hospitalier de Mayenne.

Autre exemple concernant, cette fois, le maintien à domicile des personnes âgées, Laurent Souchet

décrit « une mécanique bien huilée, qui tient à la capacité des gens à travailler ensemble, ce qu'encourage le contrat local de santé ». Comme après une hospitalisation, où l'hôpital, médecin de ville, infirmiers, agent de maintien à domicile se coordonnent autour du patient. On peut encore citer le Pôle santé, dont l'ouverture prévue cet été, a aussi été soutenue par le contrat local de santé.

Le contrat local de santé entrera dans sa phase opérationnelle en janvier 2019, une fois toutes les actions validées par le comité de pilotage.

Yann LEON et Claire ROBIN.

## Jour de fête pour la résidence L'Eau-Vive

Hier, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes a inauguré ses nouveaux locaux.



Hier, pour les résidents et leur proche, c'était l'heure de prendre la crémaillère.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Hier, dans la salle commune de l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) L'Eau-Vive, à Mayenne, petits fours, macarons et verrines étaient de sortie à l'heure du goûter.

Car il y a trois mois jour pour jour, les vingt-neuf pensionnaires âgés de 69 ans à 99 ans déménageaient des rives de la Mayenne vers des locaux situés dans l'ancien hôpital. « On est là avec les résidents, leur famille, leurs proches pour prendre la crémaillère », explique Violette Cassar, directrice adjointe en charge de la politique des personnes âgées, au centre hospitalier du Nord-Mayenne.

### Un an de préparation

« Ce déménagement s'est passé en toute sérénité et les résidents ont vécu ce changement le mieux possi-

ble, même si ce n'est pas facile », poursuit Violette Cassar. Il faut dire que les résidents, leur famille et l'équipe de l'Ehpad, qui compte une trentaine de membres, s'y étaient préparés dès le mois d'avril 2017.

### Terrasse avec vue

« Ce déménagement, je l'ai bien vécu, c'était très organisé », témoigne Louis Esnault, 74 ans, qui réside à L'Eau-Vive depuis seize ans. Il en est aussi à son troisième mandat de président du conseil de vie sociale des Ehpad et de l'unité de soin de longue durée dépendant du centre hospitalier.

« C'est mieux, car tout est de plain-pied. Les chambres sont très bien et on a une belle terrasse, avec une très belle vue » sur la Mayenne.

Y. L.